

Une vieille escroquerie ressort du bois à Bassins

Finances Des fonds de réserve vidés par un gérant indélicat, il y a trente ans, intriguent le Conseil communal.



Le syndic Didier Lohri a dû expliquer une affaire vieille de trente ans.

Image: Alain Rouèche

Le 27 juin dernier, [un article de «24 heures» relatait les dessous de la crise institutionnelle survenue à Bassins](#), qui avait conduit trois municipaux à démissionner l'an dernier. On y expliquait que ces derniers, pour trouver les liquidités nécessaires pour payer la péréquation, avaient voulu puiser dans un fonds de réserve communal pour la forêt. Ce qui n'était pas légal. On apprenait dans la foulée que «les 500'000 francs inscrits dans cette réserve n'existaient de toute façon pas, car ils avaient été liquidés par un employé malintentionné qui avait été puni en son temps».

Choqués par cette malversation dont ils ignoraient tout, des conseillers ont interpellé la Municipalité, mardi, pour en savoir plus. Une petite plongée dans les archives de notre journal révèle que l'affaire remonte à trente ans. Le gérant du Crédit Mutuel de Bassins, qui était également comptable de l'EMS Bellevue à Begnins et boursier des Communes de Bassins, de Le Vaud et de Crans-près-Céligny, avait détourné pas moins de 3,6 millions entre 1985 et 1990, dont un bon million à son profit pour transformer une vieille ferme et acheter un tea-room pour son épouse. En 1992, le gérant indélicat avait été condamné à 2 ans et demi d'emprisonnement.

À Bassins, il avait plus ou moins vidé quatre fonds affectés à la Protection civile, à la forêt et aux eaux. «Ces comptes sont restés inscrits, comme le veut la loi sur la comptabilité des Communes, mais il n'y avait pas d'argent dessus», note le syndic, Didier Lohri. Celui de la PCi étant vide, la Commune avait finalement payé elle-même la construction de l'abri sous la salle communale. Mais ses finances ne permettaient pas de diminuer l'écriture du fonds, qui se montait à quelque 150'000 francs. Ayant pu rembourser sa dette par la vente de terrains communaux, ce fonds était mis à zéro fin 2014. Fin 2018, le Canton a renoncé à demander sa reconstitution.

Créé: 30.10.2019, 21h50

Votre avis

Par Madeleine Schürch

Articles en relation

Les dessous de la crise institutionnelle à Bassins

Politique Le rapport sur la gestion de la commune en 2018 éclaire les raisons de la démission fracassante de trois municipaux. [Plus...](#)

ABO+ Par Raphaël Ebinger 26.06.2019

Trois démissions à la Municipalité de Bassins

Politique Trois élus ont remis leur mandat au terme du Conseil communal. L'Exécutif n'est plus assez pour siéger et le Canton sera appelé à intervenir. [Plus...](#)

Par Raphaël Ebinger 25.09.2018

Bassins entre dans une crise politique majeure

La Côte Trois municipaux ont démissionné avec effet immédiat. L'exécutif ne peut plus gouverner. [Plus...](#)

Par Raphaël Ebinger 26.09.2018

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non